

DECISION N° DEC-2025-057

OBJET : TRAVAUX ÉLAGAGE 2025 DEVIS SOURBIER ADRIEN**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)**

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu le devis présenté par la société SOURBIER Adrien, située 110 Chemin des Dames 26800 ETOILE SUR RHONE, pour des travaux d'élagage 2025.

Considérant la nécessité de réaliser régulièrement un élagage des arbres de la Commune.

DECIDE

Article 1 : D'accepter le devis n°25000014 du 08/09/2025 de la société SOURBIER Adrien, située 110 Chemin des Dames 26800 ETOILE SUR RHONE, pour des travaux d'élagage 2025 pour un montant total de : 7 590 € HT soit 9 108 € TTC.

Article 2 : DE SIGNER le devis correspondant

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun 38 022 GRENOBLE, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal susmentionné. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ETOILE SUR RHONE,
Le 16 septembre 2025
Le Maire,

Françoise CHAZAL